

Image not found or type unknown



Le mariage,le contrat me protegeant le plus

Par **nathalie**, le **02/04/2008** à **10:19**

je dois me marier,mon ami possede tous(terrain,maison) et moi je n'ai que mon salaire.J'ai ,egalement un fils de 12 ans qui porte mon nom.(il n'est pas le fils de mon futur epoux)Quel contrat de mariage dois-je signer devant notaire pour me proteger ainsi que mon enfant?Je suis tres angois  e a l'id  e d'un divorce qui me laisserait a la rue sans rien mon fils et moi.
Merci++++

Par **Jurigaby**, le **02/04/2008**    **22:26**

Bonjour.

Qu'est ce que vous voulez pr  cis  ment?

Pourquoi optez vous pour un contrat alors que la communaut   r  duite aux acquets ne serait pas un mauvais syst  me pour vous?

Votre futur mari vous a t'il propos   de vous donner une partie de sa maison?

Par **nathalie**, le **03/04/2008**    **08:47**

Merci pour votre reponse mais je ne sais pas ce qu'est la communaut   reduite aux acqu  ts....mon futur mari ne m'a rien propos   c'est pourquoi je me renseigne afin de pouvoir en dicuter avec lui.Je pensais qu'un contrat de mariage devant notaire me mettrai a l'abri

mon fils et moi en cas de divorce. Vous serait-il possible de m'expliquer car en cas de divorce je ne veux pas me retrouver sans rien vu que la maison est à lui et que moi je n'ai rien.
Merci et bonne journée

Par **Jurigaby**, le **03/04/2008 à 12:20**

Bonjour.

Qu'est-ce que vous entendez par vouloir être à l'abri? Vous voulez une partie de la maison?

Vous voulez une prestation compensatoire en cas de divorce? Si tel est le cas, vous n'avez pas besoin de faire un contrat de mariage.

Par **Visiteur**, le **05/04/2008 à 00:22**

Bonsoir,

Le fait d'être mariée, même en séparation de biens, vous couvre partiellement en cas de décès (25% du patrimoine du défunt), mais en cas de divorce, rien ne peut vous protéger, sauf à vous marier en communauté et que Mr apporte une partie de ses biens à la dite communauté.

Cordi@lement

Par **nathalie**, le **06/04/2008 à 07:50**

Merci pour vos réponses, je suis mieux informée et j'envisage mon mariage avec plus de sérénité.